

PARLONS-EN !

L'expérience

**des
cahiers
de
LORMES**

menée en 2024

Les cahiers de Lormes, et après ?

Chacun voit Lormes à sa porte. Mais on va plus loin si on en parle !

Nous avons proposé aux habitantes et habitants de notre commune ces cahiers de Lormes.

Cahiers de doléances, mais surtout cahiers d'espérance.

Vos paroles disent ce qu'il faut garder, mais aussi ce qu'il faut changer.

Plus de 500 idées propositions, critiques. Parfois sévères, souvent justes.

Regroupées en 55 thèmes.

Pour en débattre bientôt en septembre, nous, l'équipe municipale, vous répondons ici.

Par des informations, et chaque fois que possible, par des engagements fermes. Vos paroles ont une suite.

L'été, c'est le temps de découvrir tranquillement ce que toutes et tous, vous avez répondu à cette enquête.

A la rentrée, on en parle (en réunion publique) franchement. On vous attend nombreux.

Lormes ne s'est pas faite en un jour. On se bat pied à pied.

Il nous faut du concret et des rêves. Mais surtout la volonté d'améliorer la vie quotidienne de toutes et tous.

Lormes est une commune rurale avec ses succès et ses contraintes.

C'est une communauté qui doit agir avec tous et pour tous. Sans exception, sans exclusion.

Dans ces **cahiers de Lormes**, vous nous dites que l'on peut faire encore mieux. C'est ce qui nous motive sans relâche !

Christian PAUL et l'équipe municipale
Juillet 2024



La sortie de *Parlons-en, les Cahiers de Lormes* est annoncée



Liste détaillée des questions

■ 1 : La construction de la ville

1/ Que faites-vous pour améliorer le stationnement aux abords des commerces et à la maison de santé ?	5
2/ Que faites-vous pour les piétons qui ne se sentent pas en sécurité par manque de place et automobilistes peu disciplinés ?	5
3/ Que faites-vous alors que les vélos sont en danger rue pont national et rue des theureaux. N'est-il pas urgent de mieux signaler leur présence ?	5
4/ Que faites-vous pour le patrimoine ?	5
5/ Que faites-vous pour développer l'offre sportive ?	6
6/ Que faites-vous pour les jeunes ?	6
7/ Que faites-vous pour les véhicules qui roulent trop vite ?	6
8/ Quel est le plan de la réfection de la voirie ?	7
9/ Quelle est la position communale sur l'éclairage public ?	7
10/ Est-ce que le téléphone et internet fonctionnent bien ?	7
11/ Le cimetière paysager, on continue ?	7
12/ Pourquoi les bâtiments publics se dégradent ?	7
13/ Peut-on mettre en place des équipements d'envergure tels qu'une piscine et un cinéma ?	8
14/ Le bâtiment du marché couvert, des changements à venir ?	8
15/ Proposer plus de logements locatifs en état pour différentes populations : jeunes, personnes âgées, familles, est-ce possible ?	8
16/ Quelle est la politique sur l'eau ?	8
17/ Que fait-on pour l'EHPAD de Lormes ?	9
18/ Manque-t-on de salles de réunion dans la commune ?	9
19/ Qu'en est-il des fresques sur la commune ?	9
20/ Le mobilier urbain dépareillé, on en parle ?	9
21/ Nos chemins, notre patrimoine commun ?	9
22/ Est-ce possible de diffuser la musique en ville ?	9
23/ Que fait-on pour l'intersection entre la D42 à la Villaine et l'impasse de Boussegré ?	10
24/ Que fait-on pour réparer les gouttières des privés qui goutent sur la voie publique ?	10
25/ Est-ce possible de mettre des WC sur les Promenades ?	10
26/ Que peut-on faire pour le stationnement gênant rue de la Maladrerie ?	10
27/ Est-il possible d'adapter la distribution de sacs poubelles ?	10
28/ La collecte dans les hameaux peut-elle être modifiée ?	10

■ 2 : L'emploi et les services

29/ Que faites-vous pour étoffer l'activité commerciale ?	12
30/ Pourquoi installez-vous des artistes en ville ?	12
31/ Que faites-vous pour améliorer nos déplacements ?	13
32/ Que faites-vous pour étoffer l'offre de santé ?	14
33/ Que faites-vous pour maintenir les commerces essentiels et les marchés ?	14
34/ Les restaurants à Lormes, c'est toute une histoire, non ?	15
35/ Les services rendus par le centre social sont à soutenir, non ?	15
36/ La saisonnalité de la vie commerciale, on en parle ?	15
37/ Les commerces associatifs, c'est normal ça ?	15
38/ De toutes façons, c'était mieux avant, non ?	16
39/ Et les tiers-lieux, est-ce utile ?	16
40/ Si les gens ne peuvent pas se déplacer vers les commerces, est ce qu'on pourrait les livrer ?	16
41/ Que faites-vous pour installer des entreprises dans notre secteur ?	16
42/ Une maison des artisans à Lormes, c'est possible ?	16

■ 3 : Environnement et vivre ensemble

43/ Que faites-vous pour embellir la ville ?	18
44/ Que faites-vous pour développer la vie locale ?	18
45/ Comment délivrez-vous l'information municipale ?	18
46/ Quels sont les projets pour l'étang du Goulot ?	19
47/ Que faites-vous pour densifier l'offre en hébergement ?	19
48/ Que faites-vous pour mettre en avant les habitants de Lormes ?	20
49/ Que faites-vous pour améliorer l'esprit collectif des habitants ?	20
50/ Comment peut-on plus animer l'hiver ?	20
51/ Comment peut-on permettre que les associations sportives travaillent plus ensemble ?	21
52/ Pourquoi ne met-on pas de caméras de vidéosurveillance à Lormes ?	21
53/ Que fait-on pour éviter les coupes rases en forêt ?	21
54/ Que peut-on faire pour remercier les aînés en fin d'année ?	21
55/ Que fait-on pour maintenir la fanfare municipale ?	22



Le stationnement, bientôt en zone temporaire



Borne de recharge



Des stationnements aussi pour les vélos



Double sens cyclable rue du Pont National

1 : La construction de la ville

■ A- Ce qui vous intéresse en priorité

1/ *Que faites-vous pour améliorer le stationnement aux abords des commerces et à la maison de santé ?*

Une zone de stationnement temporaire va voir le jour dans l'été 2024 dans la zone bourg (autorisation de stationner deux heures maximum en continu entre 8h et 19h). A la maison de santé, l'implantation d'une place handicapée plus adaptée sera étudiée dans le cadre de l'agrandissement de cet espace.

De plus, nous proposons de marquer au sol des places, ce qui permet de préciser l'espace et donc, que plus de véhicules puissent se garer.

Par ailleurs, la mise en place de bornes de recharge électriques sera étudiée avec le SIEEEN à proximité de l'étang et/ou à la salle culturelle notamment. Pour B1, il s'agit d'un espace privé.

2/ *Que faites-vous pour les piétons qui ne se sentent pas en sécurité à cause du manque de place et des automobilistes peu disciplinés, entre autres ?*

Une bande blanche permettra bientôt d'indiquer aux automobilistes que des piétons empruntent aussi la voie sur la rue des Theureaux. Nous allons l'étudier entre l'Esat et le bourg. Un panneau approprié sera également prévu.

Sur des voies étroites du centre-ville, une étude de circulation douce sera commandée par la commune afin de préparer l'avenir : voie partagée, agrandissement des trottoirs etc...

Suite aux demandes de laisser la rue du Four banal piétonne, nous étudierons cette proposition avec les habitants de la rue et les commerçants.

3/ *Que faites-vous alors que les vélos sont en danger rue du Pont national et rue des Theureaux. N'est-il pas urgent de mieux signaler leur présence ?*

Nous nous engageons à mettre en place un panneau et des inscriptions qui permettent aux usagers de la voie de bien repérer les différents usagers. La commune de Lormes n'est pas une exception : en droit, les chaussées sont à double sens pour les cyclistes sauf décision contraire de l'autorité investie du pouvoir de police lorsqu'elles se trouvent en zone 30.

Par ailleurs, nous souhaiterions que les usagers du vélo soient plus nombreux !

4/ *Que faites-vous pour le patrimoine ?*

Nous préparons les travaux à venir en faisant des études. Pour l'Eglise de Lormes trois phases de travaux sont nécessaires pour **un total de 3 681 084 € TTC** correspondant à une annuité de 40 000 € par an pendant 25 ans.



L'église, monument bien inscrit dans nos projets d'avenir

La commune souhaite également entreprendre la rénovation de la chapelle du Vieux Château, elle dispose déjà d'une étude qui permet de chiffrer les travaux à venir et le financement de l'ordre de 200 000 € semble plus accessible. Souscription en cours.

Pour le petit patrimoine, un plan de rénovation des lavoirs est en cours et la petite chaumière sera utilisée pour les besoins de l'hôpital et de son atelier d'animation, elle sera entretenue dans ce cadre. Le mur des promenades fait l'objet d'une surveillance.

5/ Que faites-vous pour développer l'offre sportive ?



Le gymnase, lieu très convoité

Les jeunes souhaiteraient plus d'équipements sportifs. La réalisation d'un tennis couvert permettra de désengorger la salle polyvalente, qui sera bientôt rénovée.

La commune compte bien étoffer cette offre en étudiant l'implantation d'un city stade. Le projet sera proposé en auto-création par les jeunes (de la conception au suivi de chantier !).

Par ailleurs, la question de sports collectifs pour les jeunes a été soulevée. La commune réunira les différents clubs pour étudier les options de développement.

L'Entreprise à But d'Emploi a dans ses projets de former deux moniteurs pour l'apprentissage et le passage du permis vélo, mais aussi pour effectuer les réparations.

Par ailleurs, la mise en place d'un terrain de beach volley-ball, ainsi que des équipements d'athlétisme pourront être intégrés sur le pourtour de l'étang du Goulot.

6/ Que faites-vous pour les jeunes ?

Nous souhaitons que les jeunes participent plus à la vie de la commune. Nous y travaillons en lien avec le centre social. A ce sujet, la fermeture du centre aux vacances de Noël et à la fin août a été soulevée par les parents comme présentant une difficulté.

Les aires de jeux au nombre de deux (étang du Goulot et Pré Audon) sont vieillissantes, notamment au Pré Audon. Un programme de rénovation est à prévoir, en lien avec l'agrandissement du parc et la jonction avec le jardin partagé.

Des lieux de regroupement pour les jeunes ont été abordés, de type café des enfants. Ces idées seront transmises au centre social.

Au niveau scolaire, des jeux dans la cour de récréation sont commandés en fonction des demandes des enseignants. A partir de septembre 2024, tous les foyers dont le quotient familial est inférieur à 1000 €, bénéficieront du tarif de cantine à 1 €

7/ Que faites-vous pour les véhicules qui roulent trop vite ?

Nous avons testé des chicanes sur l'avenue du 8 mai pour nous



permettre de quantifier l'effet de cet aménagement sur la vitesse. Nous en tirerons les conclusions collectivement. Partout où cela est possible, nous planterons des arbres et des fleurs pour rétrécir les voies et végétaliser l'espace.

8/ Quel est le plan de la réfection de la voirie ?

En 2024, la réfection de la route des Moulins, ainsi que la route de Ponty sont prévues au programme. Dans les années à venir et après les travaux de modernisation du site de la maison des associations, nous pourrons effectuer l'amélioration de la route d'accès. Également dans les prévisions, la montée de la Chaumaille très dégradée, le parking Vauban et la route du Fresne.

■ B- Les autres remarques

9/ Quelle est la position communale sur l'éclairage public ?

La plupart des commentaires félicitent l'action de réduction de l'éclairage public, certains souhaiteraient que nous laissions allumé jusqu'à minuit. La commune a fait le choix de réduire la plage horaire d'illumination nocturne (jusqu'à 22h30 toute l'année) dans le but de faire des économies d'énergie.

Nous poursuivons également le remplacement des ampoules par des LED.



L'éclairage public réduit

10/ Est-ce que le téléphone et internet fonctionnent bien ?

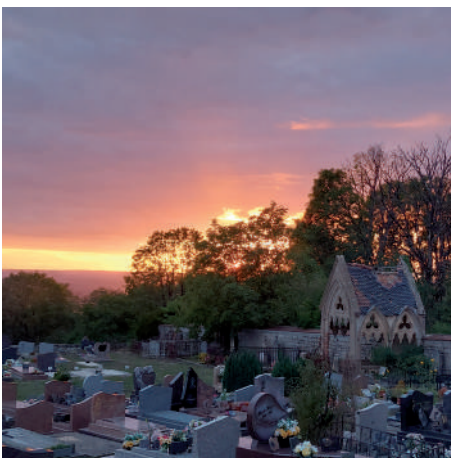
La fibre optique, installée en 2014 est un vrai plus pour de nombreux Lormois (le premier village de Bourgogne). L'Agence Régionale des télécommunications dit de notre commune que la couverture est « contrastée mais plutôt positive », nous poursuivons notre travail avec les opérateurs pour améliorer le service. Les antennes permettent une meilleure desserte, il en faut plus si nous voulons du réseau, la dernière posée, celle de la déchetterie a été utile dans ce cadre...

11/ Le cimetière paysager, on continue ?

De nombreux Lormois apprécient le cimetière de Lormes au regard de ce qu'il est devenu, un endroit paysager. Quelques-uns le regrettent et estiment qu'il est mal entretenu. De toutes façons, il ne nous est pas possible de tout désherber à la main, de plus, nous trouvons que le vert, c'est beau ! Nous poursuivons donc.

12/ Pourquoi les bâtiments publics se dégradent ?

Notre patrimoine bâti est très vieillissant, les toitures notamment sont en mauvais état sur tous nos bâtiments publics, les réparations coûtent très cher et la planification d'un vrai programme de rénovation pluriannuel devient nécessaire et urgent. Nous allons le mener et de même en ce qui concerne les rénovations énergétiques.



Un coucher de soleil sur le cimetière



Travaux sur la toiture en mairie

13/ Peut-on mettre en place des équipements d'envergure tels qu'une piscine et un cinéma ?

Pour le cinéma, il est déjà possible de voir des films, une fois par mois, en mairie, grâce à la présence de l'association « Sceni Qua Non » à laquelle nous adhérons. Les assises en mairie sont confortables, le tarif est très abordable, les films projetés récents. Il est à constater que les séances sont très peu fréquentées, malgré une communication qui nous paraît adaptée... pourquoi ?

Certains Lormois souhaiteraient une piscine, ça c'est non ! En dehors des frais de construction d'un tel équipement (1 million d'euros), il faudrait compter 150 000 € annuel de fonctionnement. Attention au montant de nos impôts, sans parler de notre empreinte énergétique !

14/ Le bâtiment du marché couvert, des changements à venir ?

Certains Lormois trouvent que ce lieu est froid et que les photos mériteraient de mettre plus en valeur les productions locales, les paysages... Nous travaillerons avec Thierry Vasseur, photographe, qui possède de nombreuses collections pour aller en ce sens.

De nombreux investissements ont déjà été réalisés : fresque, acoustique.

15/ Proposer plus de logements locatifs en état pour différentes populations : jeunes, personnes âgées, familles, est-ce possible ?

En 2024-2025, la commune va remettre en service 5 logements rue Porte Fouron et deux logements au-dessus du petit Casino.

Une opération de création de logements en ville et de type pavillonnaire écologique est en cours d'imagination. Le but final, accueillir 20 nouvelles familles à Lormes. Cela prend un peu de temps, mais nous y travaillons !

16/ Quelle est la politique sur l'eau ?

Cette année, la commune a rénové entièrement le réservoir d'eau du bourg. La mise en place de réserves incendie au quartier des moulins et à l'Ecorchien est prévu pour 50 000 €.

Au programme pour les prochaines années : la réduction des fuites sur la conduite principale de Farray puis l'adduction d'eau potable au hameau de la Bussière et Etang Paul. (250 000 € pour environ 5 maisons, dont la plupart se sont vendues ces dernières années, en connaissance de l'état du réseau (hameau alimenté par une source privée)).

Dans l'objectif d'économiser de l'eau, la commune réfléchit à l'ouverture d'une commande groupée de mousseurs et/ou de récupérateurs.



Lormes souhaite la venue de 20 nouvelles familles



L'adjoint aux travaux devant le réservoir d'eau qui a fait peau neuve



Animations EHPAD

17/ Que fait-on pour l'EHPAD de Lormes ?

La commune a beaucoup travaillé avec le centre hospitalier pour permettre aux résidents de l'EHPAD de bénéficier d'un temps d'animation conséquent, de lieux de vie confortables (toute la salle d'animation a été rénovée) et d'activités qui les changent du quotidien (une brasserie et une cuisine partagée en construction à l'entrée du centre hospitalier). Notre objectif en faisant cela : que l'EHPAD soit un lieu de vie ouvert sur la cité, où l'on séjourne heureux, un peu comme à la maison.

18/ Manque-t-on de salles de réunion dans la commune ?

La commune dispose de nombreuses salles de réunion (Mairie, marché couvert, salle culturelle, salle des aînés ruraux, annexe de la salle polyvalente) complétées par des salles qui peuvent être réservées pour des assemblées particulières (maison des associations, salle d'animation de l'EHPAD, salle Jeanne D'arc, mission numérique, Relai.s des futurs...).

Un dépliant contenant toutes les informations utiles sur ce sujet sera réalisé par la mairie de Lormes.

19/ Qu'en est-il des fresques sur la commune ?

Oui, elles vieillissent, oui elles ont besoin d'être refaites. Nous l'étudions, notamment pour celle de l'angle de la rue du Four Banal.

20/ Le mobilier urbain dépareillé, on en parle ?

Le mobilier urbain (bancs et poubelles) est par endroits vieillissant et disparate. L'objectif de la charte paysagère et que nous arrivions progressivement à le renouveler et à l'harmoniser.

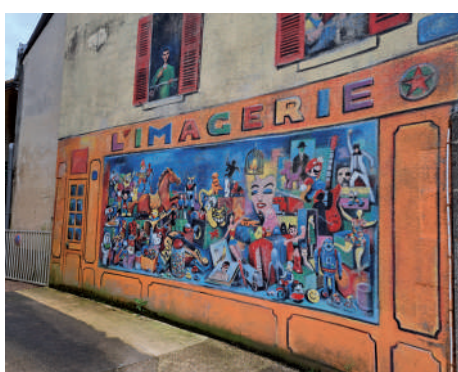
En ce qui concerne les réceptacles de poubelles sur l'espace public, sachez qu'une des techniques pour éviter les dépôts sauvages est de les supprimer. Nous n'en déploierons donc peut être plus beaucoup.

21/ Nos chemins, notre patrimoine commun ?

Oui ! Nous avons la chance d'avoir une équipe de bénévoles avec l'association « Tous en chemin rural » qui nous aide à les maintenir en état. Les Lormois nous ont signalé certains actes de malveillance sur les clôtures. Peut-être que la confection de barrières par l'Entreprise à But d'Emploi ou la mise en place de passages canadiens pourrait être étudiée sur certains endroits, à l'occasion de la réalisation d'un programme de réouverture et de surveillance de chemins, d'ici 2 ans.

22/ Est-ce possible de diffuser la musique en ville ?

Pour des occasions particulières, oui, en lien avec radio Morvan. Nous sommes plutôt défavorable à l'installation d'un dispositif qui resterait à demeure : trop coûteux et ne faisant pas l'unanimité (le chant des oiseaux c'est bien aussi, non ?)



Les fresques un peu datées



L'association « Tous en chemin rural » aide au maintient de nos chemins

23/ Que fait-on pour l'intersection entre la D42 à la Villaine et l'impasse de Boussegré ?

Elle est très dangereuse et mal entretenue : effectivement, car il s'agit d'une petite route qui débouche sur une départementale sur laquelle les voitures roulent très vite. Une signalisation de danger renforcée sera mise en œuvre.

24/ Que fait-on pour réparer les gouttières des maisons privées qui goutent sur la voie publique ?

Une communication pourra être faite à cet effet, car il s'agit de propriétés privées.

25/ Est-ce possible de mettre des WC sur les Promenades ?

Nous allons déjà conforter ceux qui existent. Un WC handicapé sera créé sur celui de Narvau. Pour le moment, un WC aux Promenades n'est pas d'actualité.

26/ Que peut-on faire pour le stationnement gênant rue de la Maladrerie ?

Le stationnement gênant se trouve au coin de la route d'Avallon qui empêche la visibilité. La commune a posé un bac de fleurs pour dissuader le stationnement sauvage à cet endroit. Cependant, des véhicules imposants s'y garent encore... Une communication adaptée sera mise en place et la gendarmerie sera informée.

27/ Est-il possible d'adapter la distribution de sacs poubelles ?

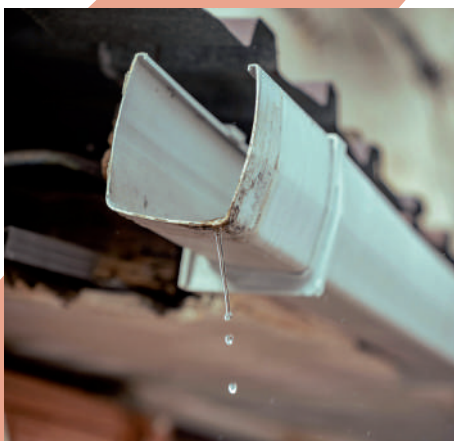
La communauté de communes évalue l'achat de sacs poubelles à 100 000 €/an sur l'ensemble du territoire. La modération et le suivi de cette dépense est donc importante afin de ne pas faire flamber ce coût. Si vous souhaitez contribuer à ce geste, n'hésitez pas à déposer vos déchets jaunes et vos biodéchets en vrac dans les conteneurs, cela évite l'utilisation de sacs.

Des conteneurs sont en vente pour un coût modeste (service déchets CCM : 06 45 55 42 47).

28/ La collecte dans les hameaux peut-elle être modifiée ?

Les hameaux sont collectés par les services de la communauté de communes tous les quinze jours, soit en jaune, soit en rose, sauf l'été où ils le sont toutes les semaines. Ce rythme de collecte est satisfaisant et harmonisé avec l'ensemble du territoire de la communauté.

Le bourg est collecté de manière plus régulière car les habitations ne disposent pas toutes d'un espace extérieur permettant le stockage pendant quinze jours des déchets. Il en est de même pour Château-Chinon ville.



Le souci des gouttières des maisons privées



■ C- Les réalisations dans ce domaine



Ecole maternelle



Tiers-Lieux en EHPAD



Microcrèche et cité des enfants



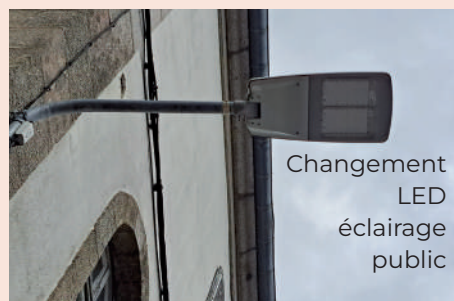
Maison de santé et centre départemental de santé



Etude de la sécurisation rue des Theureaux



EHPAD



Changement LED éclairage public



Cimetière zéro phytosanitaire



Etudes pour la rénovation de l'église et de la chapelle



Etude diagnostique eau potable (télégestion au réservoir d'eau)



Abri à l'école maternelle



Salle culturelle rénovée énergétiquement



Travaux maison des associations



Chaufferie collective quartier Henri Bachelin



Salle de sport à la maison des associations



Le centre bourg commercial de Lormes

2 : L'emploi et les services

■ A- Ce qui vous intéresse en priorité

29/ Que faites-vous pour étoffer l'activité commerciale ?

La plupart des commentaires saluent la qualité et la quantité de commerces pour une commune de notre taille. Nous pouvons tout trouver à Lormes en termes de consommation « essentielle ».

Nous comptons plus d'une cinquantaine d'activités commerciales diverses. L'étude sur notre commerce menée en 2022 a mis en exergue que l'image du centre-ville est plutôt bonne, même si le bâti vieillissant était signalé comme un problème pour l'attractivité commerciale. Depuis lors, trois démolitions de bâtiments ont été réalisées : la layette, l'ancienne poissonnerie rue Paul Barreau, ainsi que la brocante, rue du Pont National. Une halle est prévue rue Paul Barreau qui permettra aux personnes de profiter plus du centre-ville. La concession d'aménagement contractualisée avec un aménageur (Nièvre Aménagement) nous permet de mener ces opérations d'envergure. Ce sera le cas par exemple avec la rénovation et l'agrandissement du petit Casino qui accueillera la vente de presse. Cela nous permet de maintenir une épicerie en centre-ville, en plus du supermarché B1 qui a été totalement rénové dernièrement. A son sujet, beaucoup saluent sa présence mais indiquent que les prix pratiqués y sont élevés.

Les attentes des clients sont nombreuses en termes de développement d'activités. Elles concernent la quincaillerie, le bricolage, les magasins de produits locaux, le fleuriste, la restauration rapide... Nous recherchons activement des enseignes de bricolage qui pourraient s'installer ici et proposer du dépannage et des petits matériaux.

Vous avez aussi cité fromagerie (mais elle existe !), poissonnerie, cordonnerie, magasin de thé en vrac, vêtements... Pour tout cela : RDV chez nos commerçants ou au marché et faites leurs vos suggestions car nous jugeons difficile de développer un commerce autour de ces seules activités.

Rappelons que pour que les commerces perdurent, il est nécessaire d'y aller. C'est le cas de la librairie de Lormes qui effectue actuellement un test pour envisager une installation future. En ce qui concerne l'accueil de la concurrence, l'association de commerçants « Dynamo Lormes » doit jouer le rôle de médiateur.

30/ Pourquoi installez-vous des artistes en ville ?

Les artistes sont arrivés parce que Lormes les a attirés, sans que la commune leur fasse de promesse. Nous en sommes heureux car des vitrines se sont rouvertes, des bâtiments en ruines se sont rénovés, des personnes se sont installées sur notre commune et ont généré une activité économique nouvelle.

Les artistes ne bénéficient pas de subventions pour leur activité et il n'est pas question de construire de nouveaux espaces pour installer des expositions ou des pratiques artistiques, car il en



Dynamo Lormes, une association des commerçants dynamique



Une librairie qui essaie de s'implanter



Des artistes et de l'activité



Les galeries d'artistes génèrent une économie nouvelle



existe déjà beaucoup. En effet, toutes nos salles municipales peuvent d'ores et déjà accueillir des pratiques collectives et bientôt, la maison des associations rénovée pourra également jouer ce rôle. D'autres espaces privés tels que l'Etoile (lieu de présentation collectif animé par des artistes installés ici) ou la Cour des Miracles sont là pour cela. Par ailleurs, nous accompagnons la communication autour des pratiques artistiques au travers de la création d'une brochure dénommée « été culturel ».

Nous avons entendu dans vos commentaires l'envie d'un art plus familial, plus classique, accessible à tous. Nous sommes en quête d'expression culturelle de qualité et accessible au plus grand nombre. La future halle pourrait accueillir une scène ouverte permanente (conteurs, chanteurs, musiciens, théâtre). Par ailleurs, nous précisons que des œuvres classiques sont régulièrement jouées à Lormes (Molière sur les Promenades et de la musique classique à l'église, souvent en été) et que la gratuité des spectacles, les Portes ouvertes des ateliers d'artistes, les ateliers « collège de demain », la déambulation sur Corot, contribuent à ce que l'éveil à l'art soit pour tous.

De plus, soulignons la vigueur avec laquelle certains artistes accompagnent et égayent nos manifestations plus classiques : festival C, commémorations du 12 juin, raffles etc...

Les artistes sont des habitants investis au même titre que les autres et nous les remercions pour cela.

31/ Que faites-vous pour améliorer nos déplacements ?

Les transports en commun sont peu connus en dehors des transports scolaires. Notre territoire, avec des communes étendues, des hameaux éloignés, des services regroupés sur un bourg centre, font que nous avons besoin d'un véhicule personnel pour être à l'aise. Le fait d'en être privé peut nous compliquer la vie !

Certains services existent et sont méconnus, il s'agit des transports à la demande suivants :

- Transport vers Nevers via Saint Saulge : mercredi et samedi pour un séjour de 13h à 19h30 et vendredi pour un séjour de 8h45 à 19h30 (réservation au 03.86.20.22.03 la veille du trajet)
- Transport vers Lormes les jeudis matin à partir des hameaux de Lormes, et des communes suivantes : Chaux, St-Martin-du-Puy, St-André-en-Morvan, Bazoches, Empury, Pouques-Lormes, Brassy, Dun-les-Places (réservation au 06 47 14 37 61)

De plus, des minibus ainsi qu'un véhicule sont à disposition au centre social pour les déplacements professionnels ou associatifs. Pour les réserver 03 86 22 85 47.

Enfin, une voiture électrique sera en accès libre (réservation par téléphone) dans les prochains mois.

Vous demandez une navette pour accéder aux gares et à la foire de Corbigny ? Nous le mettrons à l'étude lors de notre prochaine commission mobilité organisée par le centre social car cela serait éventuellement envisageable avec l'Entreprise à But d'Emploi.

Savez-vous qu'une boucle WhatsApp existe pour le covoiturage ?



Une offre de transport à améliorer



La santé, une priorité



Inauguration de la nouvelle pharmacie



Un marché sous le soleil

Si vous êtes intéressés pour vous y inscrire, laissez-nous votre contact, nous le transmettrons aux organisateurs. De même, l'application TooTooor peut vous permettre des mises en relations dans ce domaine.

32/ Que faites-vous pour étoffer l'offre de santé ?

Depuis quelques années, la collectivité s'est engagée auprès de la communauté de communes pour mettre en œuvre la maison de santé. Grâce à cet aménagement des professionnels de santé se sont installés. De plus, nous avons pu bénéficier du déploiement des centres départementaux de santé portés par le Département de la Nièvre, et avons ainsi, pu récupérer des consultations.

De même, nous avons participé au projet d'agrandissement de la pharmacie, pour permettre qu'elle soit correctement implantée sur notre commune.

Au total, sur Lormes, nous pouvons compter à ce jour sur la présence de : ● 3 médecins généralistes et une téléconsultation à la pharmacie ● 1 opticien ● 1 pharmacie ● 3 infirmiers libéraux ● 1 PMI ● 1 sage-femme et suivi gynécologique ● 2 dentistes ● 1 podologue/pédicure ● 1 orthophoniste ● 1 kinésithérapeute ● 1 ostéopathe ● 1 SSIAD ● 1 EHPAD ● 1 service de soins de suite et de réadaptation ● 1 service d'ambulances ● 1 centre de secours composé de pompiers volontaires, nécessaire pour les urgences. Et nous poursuivons nos efforts pour recruter un kiné, de nouveaux médecins, des infirmiers...

33/ Que faites-vous pour maintenir les commerces essentiels et les marchés ?

Les commerces sont essentiels à la vie de notre commune. Déjà ; nous essayons de maintenir le lien avec eux et d'être proches, par le biais d'un agent de développement. Cet agent doit faire la jonction entre les difficultés rencontrées des commerçants et les solutions existantes. Un nouvel agent de développement, recruté par la communauté de communes, mis à disposition de notre territoire sera en poste à partir de septembre 2024. Celui-ci sera en mesure de développer et d'animer une démarche collective, en lien avec l'association Dynamo Lormes, pour permettre que la ville devienne une véritable destination commerciale.

Nous sommes bien conscients qu'il faut multiplier les efforts pour accroître la présence des producteurs et marchands pendant les marchés, le jeudi et samedi. Depuis des années, le petit café du matin est offert aux exposants, mais cela ne suffit pas. Des rencontres seront menées dans cet objectif de dynamisation !

En ce qui concerne les producteurs locaux, plusieurs points de vente existent déjà : la boutique de l'office de tourisme, Fernande. La commune n'a pas de projet dans ce domaine.

Par ailleurs, il est utile de préciser que la commune n'a pas de compétence en matière économique, il est interdit d'aider les commerçants directement. Cependant, nous avons mis en œuvre différents programmes qui les ont soulagés : le fonds façade a permis aux commerçants qui le souhaitaient de rénover leurs vitrines en disposant de 50% d'aides municipales. Cette aide à l'in-



vestissement représente également un gain énergétique pour eux. La commune a également été à l'initiative de réunions collectives « nos beaux commerces » qui ont permis la rencontre des différents commerçants et ont constitué les prémices à l'association des commerçants Dynamo. D'autres sujets peuvent être traités dans ce cadre : les horaires d'ouverture, les mutualisations. Enfin, l'embellissement de la ville à travers le projet d'effacement du club des jeunes, et du garage route d'Avallon, mais aussi le fleurissement vont permettre de redonner au centre-ville tout son attrait.

■ B- Les autres remarques

34/ Les restaurants à Lormes, c'est toute une histoire, non ?

Le milieu de la restauration connaît une crise sans précédent. Aux difficultés de recrutements s'ajoutent les doubles effets de l'inflation sur les coûts des énergies et de matières premières, ainsi que la baisse de clientèle. L'équation n'est donc pas simple et malgré tout, Lormes compte 12 points de restauration ! Nous avons besoin de faire connaître la commune comme un lieu où nous pouvons nous restaurer à toute heure et toute la journée, un dépliant est disponible à cet effet. Concernant les autres commentaires : plus de restauration rapide, restaurants ouverts toute l'année, coordination des plages d'ouvertures : nous transmettrons les remarques aux restaurateurs.

35/ Les services rendus par le centre social sont à soutenir, non ?

Le centre social est une structure essentielle pour notre territoire. C'est une association historique, soutenue par les collectivités territoriales, afin de mettre en œuvre de nombreuses actions pour les familles. Elle est librement administrée par un conseil d'administration et nous travaillons en bonne intelligence afin de développer nos activités. Le bâtiment a été construit par la commune et nous participons aux frais de chauffage de cet espace.

36/ La saisonnalité de la vie commerciale, on en parle ?

La commune connaît une forte saisonnalité. La clientèle d'été est beaucoup plus importante qu'en hiver. Peut-on en vouloir aux gestionnaires de commerces d'adapter leurs horaires d'ouvertures ? Non. Cependant, il est vrai que les habitants développent certaines habitudes de consommation en dehors de la ville lorsque les horaires d'ouvertures réduits et les portes closes deviennent trop fréquentes. Le regroupement des commerçants saisonniers et des boutiques aux objets mixtes en hiver seraient peut-être de bonnes options à imaginer : nous transmettrons ces idées à l'association des commerçants « Dynamo Lormes » pour réflexion.

37/ Les commerces associatifs, c'est normal ça ?

Oui, le modèle associatif permet de mener des activités commerciales et de vendre des produits et des services. Cette possibilité est néanmoins encadrée et réglementée, la répartition des



Un centre social intercommunal très dynamique



Une forte saisonnalité



Lormes où il fait bon vivre

bénéfices entre les membres est interdite, l'activité commerciale ne doit pas être l'activité prépondérante, elle doit être mentionnée dans les statuts et elle doit être légale. Si une association exerce une activité commerciale de manière régulière, elle sera soumise aux contraintes fiscales et comptables. Par ailleurs, nous pensons souvent à tort que certains commerces à Lormes sont associatifs, alors qu'ils sont inscrits au registre du commerce. Ne vous fiez pas aux apparences, vérifiez par vous-mêmes sur internet (société.com) !

38/ De toutes façons, c'était mieux avant, non ?

Oui, peut-être. Mais comme nous n'avons pas inventé la machine à remonter le temps, notre but **aujourd'hui** est de faire que la ville soit agréable à vivre, belle, respectueuse de l'environnement, bienveillante et accueillante.

39/ Et les tiers-lieux, est-ce utile ?

Oui tout à fait. Bien que personne ne comprenne rien à ce nom, ces lieux constituent surtout des lieux de vie, de rencontre, de création en commun. Ce sont des espaces qui permettent d'être entre humains et de faire ce pour quoi nous sommes naturellement doués : des échanges.

La commune a été lauréate d'un appel à projet qui a permis le financement d'un agent pendant 3 années pour aider au développement de ces espaces. Le bilan : 1 million d'euros récoltés pour permettre plus de salles d'animations (EHPAD), plus de formations, plus de lieux de convivialité, de travail et des nouveaux habitants installés.

40/ Si les gens ne peuvent pas se déplacer vers les commerces, est-ce qu'on pourrait les livrer ?

Il s'agit d'une belle idée d'activité que nous allons soumettre à l'Entreprise à But d'Emploi.

41/ Que faites-vous pour installer des entreprises dans notre secteur ?

La commune a participé à la création de l'entreprise à but d'emploi, dans le cadre du projet Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée, qui embauchera d'ici 4 ans, soixante-dix personnes qui étaient initialement privées d'emploi.

C'est une première réponse. Ensuite, la commune est toujours très ouverte et pro-active dans le recrutement d'activités économiques sur le secteur.

42/ Une maison des artisans à Lormes, c'est possible ?

Oui, dès cet été ! Cette boutique partagée dédiée aux artisans locaux est en cours de test 42, rue Paul Barreau.

Par ailleurs, la commune a soutenu l'émergence du projet ICI MORVAN (aux anciens Moulins de Lormes) qui vise à installer plus d'artisans et à développer leurs compétences, notamment avec l'appui de machines numériques.



L'entreprise à but d'emploi, une vingtaine de salariés déjà



Davantage d'artisans seront bientôt installés à Lormes

■ C- Les projets emblématiques dans ce domaine déjà réalisés



Effacement des ruines en lien avec la concession d'aménagement



Etude commerciale Shop In



Réunions « nos beaux commerces »



Fonds Façades commerciales



Boutique éphémère



Création d'un centre pédagogique permettant plus de formations des professionnels



Aide à l'installation d'ICI MORVAN (manufacture collaborative)



Accompagnement à la création et au développement des tiers-lieux



Aide à la création d'une entreprise à but d'emploi



Création brochure Été culturel



3 : environnement et vivre ensemble

■ A -Ce qui vous intéresse en priorité

43/ Que faites-vous pour embellir la ville ?

Nous embellissons la ville lorsque nous prenons soin de nos paysages, de nos espaces en communs, de notre environnement.

Nous n'utilisons plus de phytosanitaires depuis 2017 et cela a bouleversé notre manière d'entretenir les espaces publics. Les dites « mauvaises herbes » ne peuvent plus être simplement anéanties du paysage, nous composons avec. Notre objectif : fleurir plus et mieux avec des espèces rustiques et vivaces qui ne consomment pas beaucoup d'eau. La charte paysagère, effectuée avec les habitants et l'aide de Laurence Médioni (paysagiste) nous permet de projeter le développement de la ville dans ce domaine. Dans ce cadre, la végétalisation des trottoirs (en faisant des trous dans le bitume), ou la plantation d'arbres sur des zones stratégiques seront étudiés.

Par ailleurs, vous êtes nombreux à saluer le travail de Fabrice Doux et de son équipe, qui nous permet de décorer la ville, en toute saison. Nous le remercions chaleureusement de son investissement constant et utile.

Des lieux mériteraient d'être plus investis, notamment le pré Audon où un arboretum pourrait voir le jour.

44/ Que faites-vous pour développer la vie locale ?

L'activité d'une soixantaine d'associations sur la commune est essentielle pour proposer de l'animation. Ce sont elles qui nous permettent de vivre dans une commune où l'on se sent heureux et où nous ne pouvons pas nous ennuyer ! La commune attribue près de 60 000 € annuellement à leurs activités car elles remplissent de nombreuses missions : sport, bien être, garde des enfants, aide pour les personnes âgées, etc...

Avis aux personnes qui ont proposé de créer des événements à portée nationale ou des mini festivals hiver comme été, nous souhaitons leur dire que nous nous tenons à leur disposition pour l'évoquer. En effet, la mairie n'a pas vocation à porter seule ce genre d'initiative.

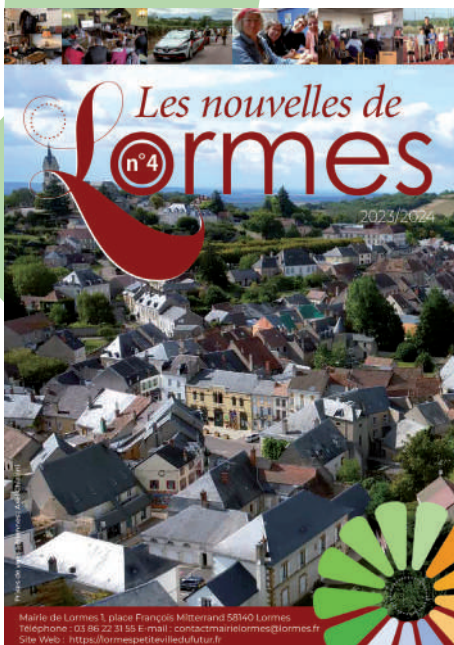
45/ Comment délivrez-vous l'information municipale ?

La commune a développé de nombreux supports de communication :

- Facebook ● Instagram ● X (ex Twitter)
- *La lormensuelle* : lettre d'information mensuelle numérique
- *Les nouvelles de Lormes* (bulletin d'information annuel)
- *Invincible été* (bulletin papier regroupant l'ensemble des manifestations culturelles)
- Site internet qui catalogue l'ensemble des manifestations à venir sur le secteur

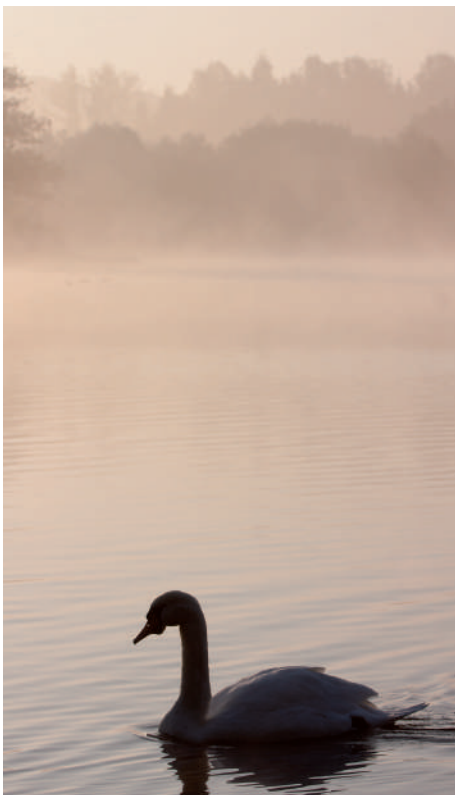


Lormes en fête pour notre plaisir





Le spot de l'étang du Goulot, notre bonheur à tous



Le cygne de l'étang du Goulot

- Borne numérique d'information à la porte de la mairie qui recense l'ensemble des manifestations à venir sur le secteur
- Envoi de SMS aux personnes inscrites pour prévenir d'informations diverses (inscrivez-vous : 03 86 22 31 55)

Malgré cela, certains habitants estiment ne pas être correctement informés des dates de conseil municipal et des attributions de subventions.

Les dates de conseils municipaux sont transmises au Journal du Centre et affichées (via la borne numérique) en mairie. Elles apparaissent également sur Facebook, nous enverrons dès à présent l'information par SMS. De plus, l'attribution des subventions aux associations est publique. Un moyen sera trouvé pour communiquer la liste plus facilement. Cependant, cette information peut être communiquée d'ores et déjà à toute personne désirant la connaître, en faisant la demande en mairie.

46/ Quels sont les projets pour l'étang du Goulot ?

L'étang du Goulot recueille des avis très positifs. Nous avons de la chance d'avoir ce plan d'eau que nous avons su aménager avec la communauté de communes.

Plusieurs aménagements récents nous permettent d'en être fiers : cabane du maître-nageur, reprise du bistrot (en lien avec Nièvre aménagement), section kayak au collège, apprentissage de la nage en eau naturelle...

Pour les cygnes, les avis sont partagés. Nous avons connu tellement de déceptions que nous préférons ne pas en faire l'acquisition de nouveaux cygnes cette année.

Le sentier de promenade sera élargi prochainement pour permettre à deux personnes de circuler côte à côte. Rappelons qu'il est interdit aux véhicules et aux chevaux.

Un projet de vidange de l'étang est en réflexion, car le plan d'eau est envasé. Cependant, une étude préalable est nécessaire qui nous permettra d'identifier avec exactitude les coûts et les procédures liés à cela. Des subventions seront à solliciter dans ce cadre.

Enfin, une plaine sportive (accueillant ping-pong, volley, city stade) ainsi qu'une aire de camping-car sont à l'étude.

47/ Que faites-vous pour densifier l'offre en hébergement ?

L'hôtel Perreau nous manque. Il s'agit d'une propriété privée qui nécessite de lourds aménagements de mise aux normes. Nous travaillons avec un architecte sur les utilisations possibles de ce bâtiment. Dans le même temps, des offres d'hébergements sont existantes telles que les gîtes, chambres d'hôtes et Air-BnB et nous ne souhaitons pas pousser les propriétaires privés à louer sur du court terme, mais plutôt sur du long terme. En effet, nous avons besoin de loger des familles !



Inauguration de la plaque en mémoire de Paulette Lantier

Dans le cadre de l'accueil de sessions de formations (via la création d'un centre pédagogique de proximité) nous souhaitons développer un plan d'hébergement chez l'habitant.

■ B- Les autres remarques

48/ *Que faites-vous pour mettre en avant les habitants de Lormes ?*

Des personnages qui ont marqué l'histoire de notre ville vivent toujours où ont vécu à Lormes.

- Brigitte Pasqueaux s'est vu décerner une plaque dernièrement vers l'ancienne école de couture.
 - Adrien Silvain, héros de la 2^e guerre mondiale s'est vu attribuer un nom de rue, au quartier Henri Bachelin, le 12 juin dernier
 - « Mademoiselle » Paulette Lantier institutrice et résistante
 - Paul Barreau, pharmacien et résistant.
- Et tant d'autres ..

Nous souhaitons mettre à l'honneur tous ceux qui ont œuvré ou œuvrent pour la commune. Nous les remercions, ainsi que leurs familles.



Commemoration aux Promenades

49/ *Que faites-vous pour améliorer l'esprit collectif des habitants ?*

A Lormes, on joue collectif. C'est notre esprit, notre ADN, ce que nous aimons faire. Toute idée est débattue, parfois, elle crée de vraies discussions (c'est le cas actuellement pour le test de chicanes avenue du 8 mai). Mais le débat nous fait progresser... Nous souhaitons, associer au maximum les habitants aux décisions des élus.

Par ailleurs, un lieu comme le Relais des futurs (association totalement privée que la commune ne finance pas) permet de faire ensemble par tous et pour tous. Nous soutenons ces initiatives qui ont permis à une petite dizaine de nouveaux habitants de s'installer ici !



Animations de Noël

Enfin, la commune met en avant, dans tout projet, l'énergie bénévole et associative. De grands projets ont pu être menés en chantiers participatifs, continuons ainsi avec la rénovation prochaine des peintures à la maison des associations, avant la deuxième phase de travaux.

50/ *Comment peut-on plus animer l'hiver ?*

Il est vrai que l'été, nous n'avons presque pas le temps d'assister à toutes les manifestations, alors que l'hiver, l'offre est plus parsemée.

La commune a entrepris, y compris par le biais de la Tisserie, de faire travailler le collectif d'artistes sur cette problématique. Nous avons partiellement réussi en nous inscrivant par exemple dans la nuit du cirque en novembre, en créant des temps d'exposi-



L'hiver dans le Morvan, le temps passe plus lentement...



Les arbres, notre patrimoine commun



La nature, belle et luxuriante, à protéger

tions. Mais c'est une problématique qui ne nous semble pas tout à fait réglée. Nous y travaillons donc.

Par ailleurs, aux personnes qui ont demandé un agenda en ligne, nous répondons qu'il existe en page d'accueil du site de la commune de Lormes.

51/ Comment peut-on permettre que les associations sportives travaillent plus ensemble ?

La fête des associations qui se tient depuis plusieurs années permet à toutes les associations de travailler sur un projet collectif commun : montrer ce que l'on fait et recruter des nouveaux adhérents. Force est de constater que bien souvent, l'organisation est très municipale.

Cela se comprend, les associations et les forces bénévoles qui les composent donnent déjà beaucoup de temps pour développer leurs activités, des mutualisations ou des projets menés en commun paraissent parfois secondaires.

A n'en pas douter, tout le travail mené pour la rénovation du plateau sportif et de la maison des associations, scellera de nouvelles habitudes de travail entre les associations.

52/ Pourquoi ne met-on pas de caméras de vidéosurveillance à Lormes ?

Le principe de la vidéosurveillance est qu'il faut un temps de travail salarié pour visionner les bandes enregistrées et déceler les troubles éventuels. Nous condamnons fermement les tags sur les murs privés et publics. Nos agents s'emploient à les effacer. La liberté d'expression peut prendre d'autres chemins. A ce stade, nous n'avons pas décidé de cet investissement, le coût étant considérable.

53/ Que fait-on pour éviter les coupes rases en forêt ?

La commune de Lormes possède 292 hectares de bois qui sont confiés en gestion à l'Office National des Forêts. Nous avons récemment rédigé notre plan de gestion de manière qu'il soit respectueux de l'environnement. Nos principes d'aménagement se résument comme suit : régénération naturelle, plantation d'espèces résistantes aux sécheresses et non invasives, coupes raisonnées.

Dans ce même objectif de respect de l'environnement, nous souhaitons réduire des transports liés au bois et ainsi utiliser localement nos ressources, notamment pour de la construction (halle, bâtiment économique route de Narvau, mobilier urbain...)

Le site de Narvau qui souffre énormément des sécheresses fait l'objet d'une surveillance accrue. De même, un plan d'aménagement de ce site est en cours, avec une maîtrise d'œuvre déjà sollicitée pour sécuriser et retravailler les cheminements.

54/ Que peut-on faire pour remercier les aînés en fin d'année ?

Nos aînés, nous les chérissons. Nous souhaitons qu'ils soient

bien douillet dans notre commune et dans cet objectif, nous préparons un plan pour que les personnes vieillissent heureuses ici.

Nous avons commencé à travailler avec l'EHPAD (voir question n°17) et les associations sur cette problématique, pour « bien vieillir à Lormes » et nous recherchons les meilleures manières d'habiter : résidence autonomie, résidence senior etc...

Au sujet des colis de Noël, tradition qui perdure depuis quelques années, nous les poursuivrons. Dès l'an prochain, nous fêterons mieux le début d'année.

55/ Que fait-on pour maintenir la fanfare municipale ?

La fanfare de Lormes c'est important ! Nous remercions les musiciens qui malgré leur âge continuent à nous accompagner lors des cérémonies. Nous avons besoin que les bonnes volontés les rejoignent afin de ne pas les épuiser. Que peut-on faire ensemble ?

■ C- Les réalisations dans ce domaine



Abandon des phytosanitaires



Actions bénévoles pour décorations



Chantiers participatifs annuels



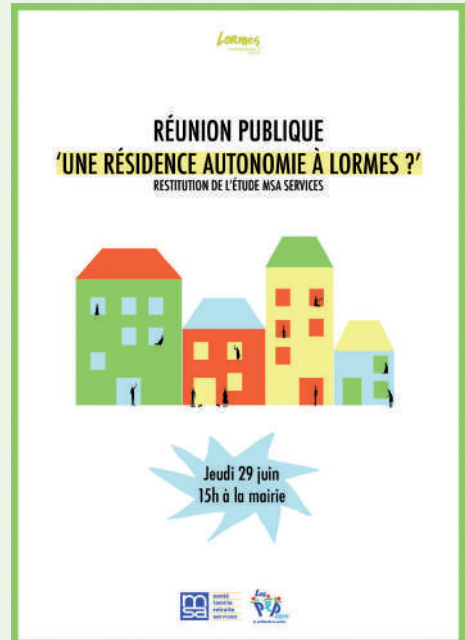
Rénovation des lavoirs



Charte paysagère



Utilisation de nos bois pour projets communaux



Etude MSA sur les résidences autonomie



Adoption d'un plan de gestion des forêts raisonné



Colis de Noël et soutien aux associations des aînés



Aide à la fanfare municipale et organisation de la Sainte Barbe

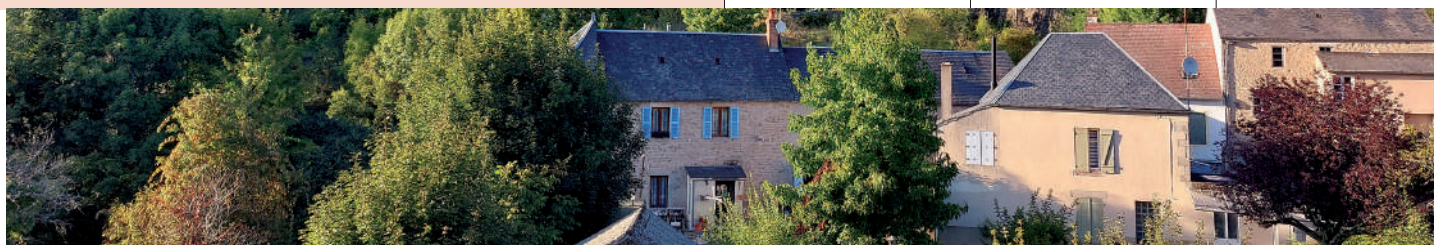


Maitrise d'œuvre pour sécuriser les cheminements à Narvau

4 : Nos engagements d'ici 2026

1 : Construction de la ville

	2024	2025	2026
Zone temporaire de stationnement	■		
Marquage au sol des places de stationnement	■		
Etude sur la place des piétons dans les circulations		■	
Signalétique adaptée pour les vélos à double sens	■		
Avoir un plan de rénovation du patrimoine sur les 10 ans qui viennent		■	
Monter un projet de city stade avec les jeunes			■
Projet sur le Pré Audon avec le centre social			■
Editer un plan de rénovation énergétique des bâtiments communaux			■
Etude pour la création d'une chaufferie collective sur le secteur de la route d'Avallon		■	
Création de 7 logements puis création d'un plan pour l'accueil de 20 familles		■	
Etude pour l'adduction d'eau potable à la Bussière		■	
Rénovation des fresques urbaines		■	
WC handicapé aux toilettes de Narvau		■	
Rénovation de la Chapelle du Vieux Château			■
Rénovation des lavoirs		■	
Recherche de financements pour la première tranche de l'église			■



2 : L'emploi et les services

	2024	2025	2026
Renforcer les marchés			
Défendre les pratiques artistiques amateurs pour tous			
Être plus pro-actif dans l'accueil d'activités économiques			
Permettre des lieux d'échanges entre les commerçants, en lien avec l'association Dynamo Lormes pour parler horaires, commerces partagés			
Améliorer les espaces publics dans le centre-ville avec la halle, l'espace au 26, rue Paul Barreau			
Améliorer l'attrait du centre-ville (effacement des ruines (ancien garage, mille club), fleurissement)			
Rénover la salle de danse de la maison des associations en lien avec la FOL			
Conforter l'offre commerciale avec la rénovation d'une épicerie en centre-ville qui vendra de la presse			
Améliorer nos équipements sportifs (création d'un tennis couvert et modernisation du plateau sportif)			

3 : Environnement et vivre ensemble

Végétaliser les trottoirs			
Améliorer le parc du Pré Audon			
Mettre en œuvre les objectifs de la charte paysagère			
Améliorer les circulations à l'étang du Goulot			
Etudier la mise en place d'une plaine sportive à l'étang			
Lancer l'étude pour la vidange de l'étang			
Mise en place d'une aire de camping car à l'étang du Goulot			
Aménagements paysagers à Narvau en lien avec la CCM			

5 : Une boussole : la démocratie

■ Nos engagements citoyens

- Ouvrir l'ordre du jour aux habitants : qu'ils puissent faire inscrire des points, avec réponse et débat, lors de chaque conseil municipal.
- Appel aux Lormois résidents ou résidents secondaires pour mettre en commun les contacts et les réseaux et ainsi favoriser l'investissement privé sur la commune.
- Retransmettre les séances de conseil municipal en direct sur facebook live
- Réunion avec les clubs de sports collectifs et le collège pour mettre en place plus de pratiques pour les jeunes
- Travail avec les jeunes, en lien avec le centre social, pour améliorer le confort des espaces qui leur sont proposés : aires de jeux, city stade, nouveau local etc...
- Améliorer les espaces piétons, cyclables et la sécurité routière : travail en concertation avec les citoyens.
- Associer les habitants à toutes les décisions importantes.
- Poursuivre la concertation avec les associations pour la création du plateau sportif, la maison des associations...



**Partageons
ensemble**

L'expérience

**des
cahiers
de
LORMES**

menée en 2024

GRANDE FETE!

Vendredi 27 septembre

18h - marché couvert



Prises de vues aériennes : Axel Chiarini

**Lormes informe ses habitants
par SMS et par mail.
Inscrivez vous en appelant
le 03 86 22 31 55.**

Directeur de publication : Christian Paul, Maire
Impression: Inore Groupe
Graphisme : Catherine Lévêque
Crédits photos : Mairie de Lormes